

ALBUMS
DU
CROCODILE

SUPPLÉMENT AU CROCODILE N° III PARAIT TOUS LES DEUX MOIS

HOPITAUX
DE PESTIFÉREUX
A LYON



1936

£ 16

2012

LES ALBUMS DU CROCODILE
 sont envoyés gracieusement aux Anciens Internes et Externes des
 Hôpitaux de Lyon et aux Médecins de la Région

En l'Année 1936

six numéros vous seront offerts par M. Marcel **TOURNUS FILS**,
 publicitaire médico-pharmaceutique et par les annonceurs qui ont
 bien voulu accorder leur concours :

LABORATOIRE HOFFMAN LA ROCHE et C ^{ie}	PARIS
— DU GOMÉROL	PARIS
— ODINOT	PARIS
— BOMEL	ANNONAY
— NOVALIS	OULLINS
— GERDA	LYON
— C. I. B. A.	LYON
— LUMIÈRE	LYON
— DE L'HÉPATROL	PARIS
— REQUIS	LYON
— DU VIGORSTYL	LYON
— DE LA BI-CARBINE	LYON
— DE L'OVARIGÈNE DISDIER	GRENOBLE
— DE L'ORCALCINE	LYON
— DU PROGASTER	LYON
— PLAGNOL	VERSAILLES
SOCIÉTÉ CALOR	LYON
C ^{ie} GÉNÉRALE DE RADIOLOGIE	PARIS-LYON
AUTOMOBILES PEUGEOT	LYON
MEUBLES CHALEYSSIN et C ^{ie}	LYON
MAISON CMBET	LYON
T. S. F. MARCONI	LYON
VOYAGES LUBIN	LYON
RESTAURANT RIVIER	LYON
— Vve L. DÉAN	LYON
• A LA PORTE Océane	LYON
RESTAURANT LAMOUR	LYON
OBJETS D'ART HONNEGER	LYON
AMBULANCES MOUTIN	LYON
COUTURE COLOMB	LYON
CHOCOLATERIE GOUX	LYON
CLINIQUE SAINTE-ANNE	LYON
SALONS LUGDUNUM	LYON

Veillez vous en souvenir

**ALBUMS
 DU CROCODILE**

PUBLIÉS SOUS LE PATRONAGE
 DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DE L'INTERNAT
 DES HOSPICES CIVILS DE LYON

Direction-Illustration..... JEAN DUCLOS.
 Rédaction générale..... LUCIEN MICHEL.
 Histoire-Biographies..... J. LACASSAGNE
 Administration-Edition-Gérance..... JEAN ROUSSE !

Quatrième Année — Numéro IV

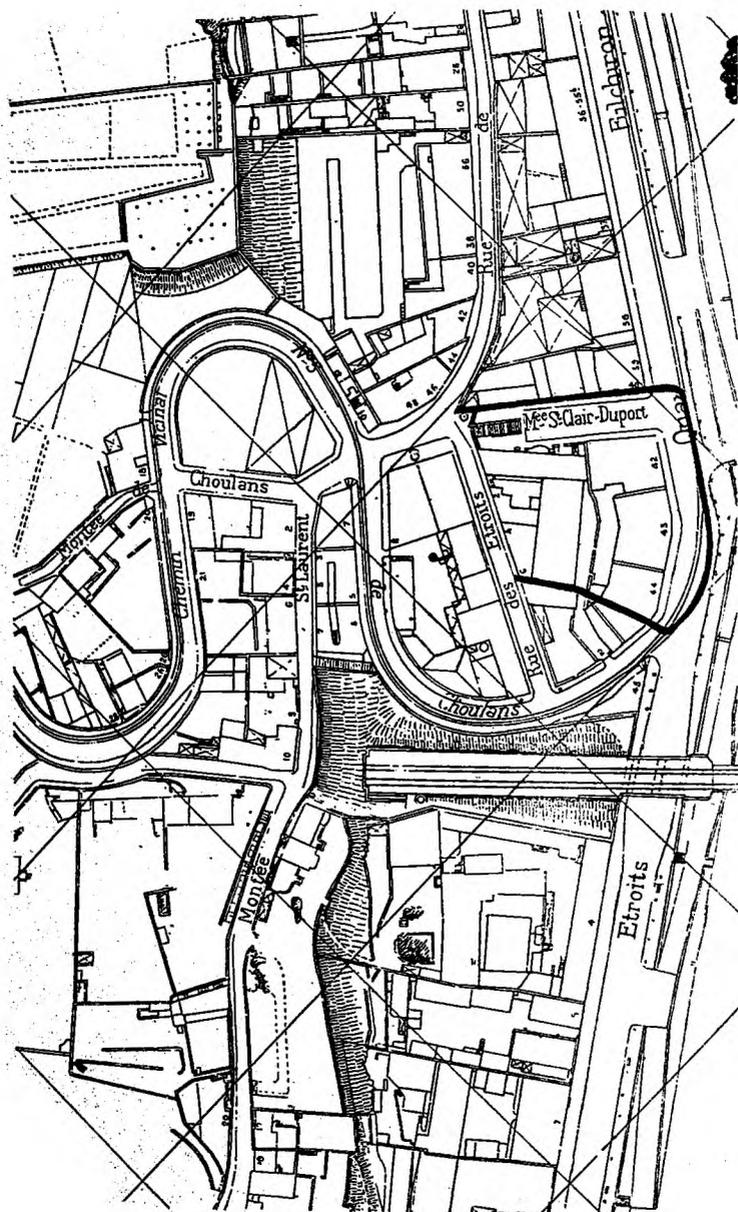
JUILLET -- AOUT 1936



**HOPITAUX
 DE PESTIFÉREUX
 A LYON**

HOPITAUX DE PESTIFÉREUX

A LYON



Plan actuel du quartier — Le trait noir indique l'emplacement de l'Hôpital de Cadagne

Le tènement du Coignet, au territoire de Siulans puis Choulans, sur lequel fut élevé l'Hôpital des pestiféreux sous le nom de Saint-Laurent-des-Vignes, formait avec le jardin d'Athanazy, qui lui fut adjoint en 1582, une bande allongée sur les rives de la Saône et du Rhône, là où était alors leur confluent, et qui en faisaient la limite orientale. Le chemin tendant de Lyon à Sainte-Foy et sa continuation vers la recluserie Saint-Clair sous Sainte-Foy, par les Etroits et les balmes du Rhône, limitaient à l'Ouest. Au Nord, c'était la propriété du Colombier avec sa Blancherie, qui appartenait déjà à l'Hôtel-Dieu du Pont du Rhône. Au midi, c'était le jardin des Athanazy, qui se terminait en pointe entre le port du Coignet sur le Rhône, et les Etroits. Vers la fin du XVI^e siècle, la surface s'accrut sensiblement par l'adjonction d'un tènement voisin dit de la Ferratière.

Une chapelle fort ancienne, Saint-Laurent hors les murs ou Saint-Laurent-des-Vignes, y existait déjà vers la fin du IX^e siècle. Un diplôme de Charles le Gros (1) (circa 885) cite, entr'autres concessions faites à l'Eglise du bienheureux Etienne de Lyon, dans le pagus de Lyon « en dehors des murs de la Cité, l'Eglise Saint-Laurent (2) avec un petit bénéfice (beneficiolo) y attaché ». On retrouve à peu près les mêmes termes dans un diplôme de Louis l'aveugle (circa 900), et dans une bulle du Pape Sergius III (circa 910), par laquelle le Souverain Pontife rétablit et confirme à l'Eglise de Lyon ses possessions territoriales, qui lui avaient été distraites pendant les invasions barbares, et même par les

(1) GUIGUE, *Les possessions territoriales de l'Eglise de Lyon, 1925.*

(2) *Ecclesia Sti Laurentii foris murum ipsius civitatis cum beneficiolo ad eam pertinente.*

leudes de Charles Martel, dont le concours contre les Sarrazins avait été récompensé au détriment des bénéfices ecclésiastiques.

C'est encore dans une bulle d'Eugène III (1150) que nous reprenons la trace de Saint-Laurent (1). Le Pape prend sous la protection du Saint-Siège le prieuré de Saint-Irénée et lui confirme la possession de l'Eglise Saint-Laurent, qui se trouvait déjà accrue de vignes entre Saint-Georges et Saint-Laurent, dont Milon avait fait donation vers 984.



Vue d'Israël Silvestre vers 1656

Puis ce furent : à la même époque (1150), l'acquisition faite par l'Eglise Saint-Irénée, des frères Josserand et Guillaume de Lavieu, de la vigne et des appartenances de l'Eglise Saint-Laurent; et en 1275, le legs fait par Hugues de Pizay, doyen

(1) *Cartul. Lyonnais*, Tome I, p. 15 et 44.

de l'Eglise de Lyon, des améliorations qu'il avait faites dans la maison des Chanoines, près Saint-Laurent (1).

Il existait sur le même tènement une autre chapelle sous le titre de Sainte-Madeleine, qui ne m'est connue que par sa vétusté et sa chute en 1524 (2).

Bien que les maux contagieux fussent connus à Lyon depuis longtemps, il semble que personne ne se soit soucié jusqu'en 1474 de mesures d'isolement des malades pour les traiter avec méthode, et surtout pour soustraire les autres à la contagion (3). La charte, non pas de fondation, mais du projet de fondation, qu'avaient en tête Huguette Balarin et Jacques Caille, son mari, va bien nous dire le sentiment de religieuse pitié qui les porte à une bonne œuvre, mais rien n'apparaît des raisons qui déterminèrent leur choix d'un côté plutôt que d'un autre. Ce n'est que cent ans plus tard, que Paradin leur attribua sans réserve la fondation de l'Hôpital Saint-Laurent, et la sagacité d'avoir choisi « un emplacement aisé et commode situé bien à l'écart hors la Ville, en la confluence de deux fleuves, en un lieu fort plaisant (4), pour y recevoir les malades atteints du fléau ». En effet les rivières permettaient d'y conduire sans bruit les suspects et sans traverser les rues populeuses, dont on ménageait l'effroi; elles facilitaient aussi le ravitaillement des locaux hospitaliers. Si l'on observe, d'après les documents publiés par le Dr. Drivon, qu'à cette époque les hôpitaux grands et petits étaient généralement encastrés dans les quartiers populeux, on se demande sous quelle impulsion d'école nouvelle, on a pu envisager un établissement hospitalier dans un quartier aussi désert que l'était à cette époque, et que restera longtemps, le quartier dit, de nos jours, de la Quarantaine.

La tradition veut que les époux Caille-Balarin aient fondé l'Hôpital Saint-Laurent. Nous allons voir que ce n'est pas tout à fait exact, et qu'après s'être assurés de l'emplacement de

(1) *Cart. Lyonnais*, Tome II, p. 355.

(2) Arch. Lyon., CC. 722.

(3) Un état de dépenses de 1474 en raison de la peste, prouve qu'on logeait les malades atteints de peste soit à l'Hôpital du Pont-du-Rhône, soit à celui des Deux-Amants et autres (Arch. Lyon, CC. 457).

(4) Paradin a emprunté sa description à une délibération consulaire du 10 juillet 1497 (Arch. Lyon, BB. f° 7).

leur choix, les soi-disants fondateurs passèrent la charge de parachever l'œuvre.

Donc, le 9 janvier 1474 (v. st.), deux époux de famille lyonnaise, Huguette Balarin et Jacques Caille, son mari, mus par un double sentiment de générosité et de pitié en face des malheurs causés par l'épidémie de peste, en face de ses victimes, en face de la dislocation des familles, et devant le spectacle de la mort qui terrassait les affligés en pleine voie publique, sollicitèrent des Prieur, Sacristain et Chapitre de Saint-Irénée, la cession de la Chapelle Saint-Laurent-des-Vignes, avec son cimetière établi sur une ancienne vigne dite de Saint-Irénée, avec ses maisons et vignes contigues et avec ses eaux fluentes (celles des fontaines de Choulans), afin que de leurs deniers et à l'aide d'autres pieuses personnes, ils fissent ériger, construire et édifier un hôpital suffisant pour les malades de Lyon, Saint-Irénée et Saint-Just (1), en temps d'épidémie. Ils s'offraient en outre à indemniser les cédants, qui mirent à leur consentement les conditions suivantes :

Les sacrements seront conférés dans l'hôpital par un prêtre de leur choix ;

Les oblations du jour Saint-Laurent et celles du jour de la procession des Rogations étaient réservées au Sacristain de Saint-Irénée, mais toutes les autres étaient abandonnées pour l'entretien de l'Hôpital ;

Le prieur et son Chapitre se réservaient les inhumations et les redevances en cas d'enterrement ailleurs qu'à Saint-Irénée.

Enfin, Huguette et son mari payaient au Chapitre 400 liv. tour., et s'obligeaient au service d'une pension de 10 s. tour. (2).

Ces charges, jointes aux dépenses à faire pour l'aménagement projeté, étaient en somme très lourdes pour un particulier : aussi il ne semble pas que les époux Caille aient mis autant de diligence à exécuter leur projet, que l'exigeait l'aggravation du mal : six ans après tout était encore à faire. On peut même se demander si, dès leur traité, Huguette Balarin et son mari n'avaient

(1) Au point de vue sanitaire, Saint-Just et Saint-Irénée furent soumis au contrôle et aux ordonnances du Bureau de la Santé. (Bib. Lyon, manuscr. fonds Coste n° 920).

(2) On voit que Saint-Laurent-des-Vignes était un lieu de pèlerinage que fréquentaient peut-être les viticulteurs. (Arch. Lyon, BB. 23 et 24.)

pas envisagé une rétrocession. En tout cas les circonstances vinrent à leur secours.

En effet, les Conseillers avaient à parer aux dangers de l'épidémie, qui, suivant formule de style administratif, *pullulait* à Lyon, dès lors que l'initiative privée n'y pouvait suffire ; et, hospitaliser les infectés à l'Hôtel-Dieu, c'était risquer la généralisation du mal. De plus, Charles VIII, qui avait besoin de l'Hôpital pour ses troupes, craignant pour elles la promiscuité des pestiférés, enjoignait au Consulat de loger ces indésirables dans un lieu hors de passage (1) Ils n'en trouvèrent pas de meilleur que Saint-Laurent-des-Vignes que Huguette Balarin et Jacques Caille leur avait rétrocédé vers 1477, avec la charge de toutes les conditions imposées par les Prieur, Sacristain et Chapitre de Saint-Irénée dans le traité de 1474. Les obligations avaient été si peu remplies, qu'en 1480, le Prieur de Saint-Irénée et Jacques Caille, devenu héritier de sa femme Huguette, mettaient la Ville en demeure d'y satisfaire (2).

Y satisfaire ? Certes la nécessité était là ; mais avec quoi ?

On songea d'abord, aux faveurs de la papauté. En 1480, Sixte IV (3) autorisait la Ville à percevoir une contribution pour ses hôpitaux, sur chaque fidèle voulant faire gras en carême. Cette aumône s'appelait le Pardon de N. D. de Pitié de Saint-Laurent-des-Vignes : certains auteurs en font l'origine du nom de *Quarantaine* que prirent, mais plus tard, les hôpitaux des pestiférés.

Ce moyen n'ayant pas suffi, on tenta autre chose. Le 10 juillet 1496 (4), c'était un dimanche, jour où tout le monde peut se rendre libre, le Consulat convoque les Confréries de la Ville, dont il escomptait une aide efficace, car on savait assez leurs dépenses en repas et fêtes de leurs Patrons. Un des Conseillers devait expliquer à ses auditeurs que le Roi leur faisait la grâce de les prier, et non de leur enjoindre, de donner bon ordre au gouvernement de l'Hôpital du Pont du Rhône, à ce qu'on y

(1) Arch. Lyon, BB. 23 et 24.

(2) Arch. Lyon, BB. 250 et 252.

(3) DE BOISSIEU. *L'Aumône Générale* in *Bulletin de la Sté Littéraire de Lyon*. BB. 152, 326, 356, 359 et CC. 486, 990, 1446. Idem BB. 1506-1508.

(4) GUIGUE. *Le Livre des Confrères de la Trinité*. Introduction.

mit point de gens malades de la peste... et qu'il serait beaucoup meilleur de trouver pour eux quelqu'autre lieu propice. Pour complaire aux politesses du Prince, le Consulat avait de suite songé à faire édifier cet hôpital dans la maison de Saint-Laurent. Il ne demandait plus que l'argent nécessaire.

Le résultat de ce referendum ne fut pas brillant. Sur 31 confréries convoquées, 20 seulement répondirent à cet appel, et toutes unanimement refusèrent d'engager leurs confrères sans les consulter.

Le résultat de ces consultations particulières fut encore plus pitoyable : seule, la Confrérie de la Trinité, qui comptait 3.000 membres, offrit 25 livres. Quant aux autres, s'ils répondirent, les archives n'ont pas conservé trace de leur générosité.

Tel fut le premier mouvement, mais quelques années après, en 1503 (1), il se fit une évolution dont les Confrères de la Trinité prirent l'initiative en versant 50 livres pour achat de lits et diverses réparations à l'Hôpital.

En 1508-1510, ils firent bien mieux. Sur un terrain, que la Ville leur avait concédé dans l'enceinte du tènement hospitalier, ils firent élever deux bâtiments pour retirer les confrères contagiés, ce qui était un contingent appréciable, vu leur nombre. Le livre des Confrères de la Trinité a minutieusement conservé le souvenir de cet établissement : l'une des maisons comportait rez-de-chaussée et un étage aménagés en six pièces meublées; l'autre comportait une cuisine en bas avec salle au-dessus; et le tout leur coûta près de 1.270 liv. tourn. En même temps ils consacraient plus de 700 livres à la réparation de la fontaine tombée en ruine par l'afflux des eaux, qui alors comme aujourd'hui, aux jours d'orages, descendaient en quasi torrent des hauteurs de Saint-Just, Saint-Irénée, du chemin des Vieilles fouches appelé aujourd'hui des Trois Artichauts et de Fontanières (2). C'est un travail que l'on sera bien souvent obligé de reprendre, pour assurer aux malades une eau saine indispensable (3).

(1) En même temps le Consulat commençait l'aménagement du tènement de Saint-Laurent-des-Vignes, en faisant essarter (défricher) la vigne. (Arch. Lyon, CC. 486.)

(2) GUYON, *Op. cit.*

(3) Arch. de Lyon CC. 802, 1097, 1374, 1418, 1458.

Cependant le Consulat ne se désintéressait pas de l'œuvre en y contribuant selon ses ressources (1). Même, il avait su déclencher la générosité des autres confréries, dont plusieurs figurent avec un chiffre honorable sur un état d'aumônes perçues en 1532 (2) pour le nourrissement des pauvres pestiférés. Et quand les dons volontaires se raréfaient, on y suppléait par quelques taxes, qui permettaient aux étrangers d'alléger les bénéficiaires que le trafic des foires leur procurait à Lyon.

Après la Communauté lyonnaise, après ses Confréries, après les aumônes ou taxes et les œuvres spéciales telle que la Confrérie de la Madeleine pour la fourniture des drogues (3). l'Œuvre fut singulièrement et cette fois gratuitement enrichie par un riche banquier, Thomas de Gadagne, que la Charité et la Pitié semblent avoir seules guidé dans son entreprise. Ces vertus furent avivées par le dominicain Lucquois Sante Pagnini, qui reçut en récompense (vrai cadeau de moine a pu dire Rabelais : c'était en 1533), deux poinçons de vin de Bourgogne (4). Quant à de Gadagne il vit son nom définitivement attaché à sa construction.

Où courent ces pestiférés ? s'écrie le poète Nicolas Bourbon — au grand et bel hôpital que de Gadagne fait élever au confluent. (5).

La libéralité de Thomas de Gadagne ne le mit pas à l'abri de la critique, même de la part de ses amis, si l'on en croit une historiette rapportée par L. Domenichi en ses facéties en 1584 (Lyon Rigaud).

De Gadagne montrait à son ami Nicolas Santarelli son hôpital, et lui demandait son avis : « Je le trouve trop petit, répondit ce dernier, parce que si vous y mettez tous ceux que vous avez réduits à l'indigence, il n'y aura pas place pour la moitié. »

Les plans du bâtiment, sinon la direction de l'œuvre, furent demandés à l'architecte Salvator Salvatori, qui lui aussi reçut en 1535 une allocation, pour avoir dirigé depuis deux ans la

(1) Il semble que l'installation des malades dans le nouvel hôpital ait eu lieu vers 1508. (Arch. de Lyon, CC. 578.) « Paiement pour la conduite de l'hôpital de Saint-Laurent-des-Vignes où l'on réduit les pauvres pestiférés et dangereux de peste. »

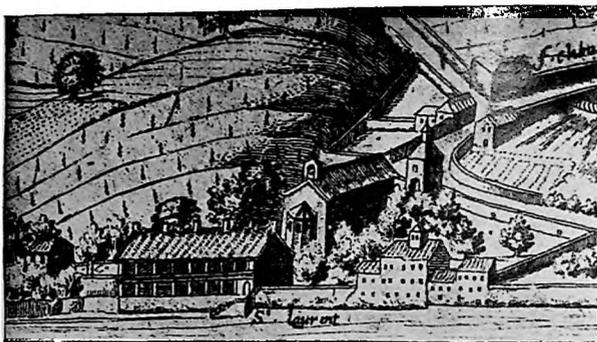
(2) Arch. de Lyon, GG. 43-45.

(3) Arch. Lyon, BB. 53.

(4) Arch. Lyon, CC. 849.

(5) N. BOURBON : *Nuga. Lyon*, 1536.

construction d'un nouveau bâtiment fort somptueux, lequel a fait faire sire Thomas de Gadagne (1). Paradin en donne la description suivante : « un fort beau et spacieux édifice, auquel il y a grand nombre de belles chambres ayant au devant de belles galeries de pierre, logis plaisant magnifique et bien séant pour la santé des pauvres malades. »



L'Hôpital de Gadagne et la Chapelle Saint-Laurent, d'après le plan de Simon Maupin 1625.

Somptueux ? C'est possible, mais surtout pittoresque avec son accompagnement de la Chapelle Saint-Laurent, comme on en peut juger sur les plans cavaliers des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, et les dessins que nous en ont laissés les artistes, depuis Israël Silvestre, jusqu'à Guindrand et Fonville, Bidault, Hubert de Saint-Didier et autres.

Pour perpétuer sa mémoire, de Gadagne fit sculpter ses armes sur deux des pierres de taille de la fontaine, qu'il avait également fait restaurer. On les retrouva plus tard chez un voisin, qui les restitua (2), et depuis on a perdu leurs traces.

Après avoir été Conseiller de Ville en 1536-1537, de Gadagne mourut vers 1541, et vraisemblablement il avait intéressé ses compatriotes à son œuvre, car on voit les Consuls de la Nation

(1) Arch. Lyon, CC. 849. Le voyer Humbert Paris reçut 50 liv. pour la surveillance des travaux. (Arch. de Lyon, BB. 54.)

(2) Arch. Lyon, BB. 194.

Florentine appelés, à sa mort, à délibérer sur l'emploi d'un legs au profit de sa fondation.

Dans l'intérieur du tènement Saint-Laurent, il y avait une cour, sur laquelle se dressait la Chapelle; et entre celle-ci et le bâtiment de Gadagne, un cimetière insuffisant en temps d'épidémie, à telle enseigne que les inhumations se faisaient dans les bruteaux (1) des îles du confluent, ou un peu partout dans le quartier. En 1851, on découvrit sur l'emplacement militaire de la Quarantaine, en face le pont d'Ainay, la pierre tombale d'Isabelle Aubry, femme de Jacques Régner, trésorier de France, morte de la peste et y enterrée en 1585. Vers 1921, un propriétaire rue de la Quarantaine 8 et 10, en faisant niveler les balms de son terrain, mit au jour des ossements assez sommairement ensevelis, qui peuvent bien être de même origine.

Jusqu'en 1582, l'installation hospitalière fut à peu près suffisante pour le traitement curatif et préventif (2). D'ailleurs, dans les périodes de recrudescence, on suppléait à l'exigüité des locaux par des cabanes (3) de fortune installées sur les jardins du Colombier, « esquels, est-il dit en 1575, les pestiféreux suspects sont retirés l'espace de quante jours ». Plus tard, ce service préventif sera transporté de l'autre côté des Etroits, sur le tènement de la Ferratière, que l'on ne tarda pas à annexer. Telle est, je crois, la véritable origine du nom de Quarantaine donné à ce quartier depuis plus de trois siècles.

Cependant le fléau sévissait toujours et s'intensifiait, et d'autre part le mode de traitement se développait. Il fallut arriver à des agrandissements de locaux et de surfaces.

Déjà, lors de la chute de la Chapelle de la Madeleine en 1524, on avait élevé à sa place deux maisons : l'une pour les enfants, l'autre pour les malades d'apparence (4) (les malades payants).

(1) GRILLOT, *Lyon affligé de contagion*.

(2) L'installation du traitement préventif, dit *Quarantaine*, fut d'abord établie à l'hôpital Saint-Laurent-des-Vignes et peut-être dans les cabanes élevées sur le jardin d'Athanazy et sur le pré d'Ainay. Après 1582, il fut transporté sur la Ferratière. (Arch. de Lyon, BB. 105.)

(3) Pour les frais de construction et les emplacements de ces cabanes, V. arch. de Lyon, GG. 43 et suivant. Comptabilité en temps de peste, passim. — STÉVERT, *Hist. de Lyon*, III, p. 253. — Arch. Hosp. B. 95.

(4) Arch. Lyon, CC. 722.

D'un article du compte de Odinet Thomas, commis à la recette et dépense pour les malades de Saint-Laurent en 1533, il résulte que les Conseillers venaient d'acheter le jardin d'Etienne Bertholon, sur lequel ils faisaient des loges pour hospitaliser les suspects (1)

Deux accroissements plus importants eurent lieu en 1582. Le 3 mars, un des Conseillers, Pons Murard, vendit aux recteurs de l'Hôpital du Pont du Rhône, la partie du tènement du Coignet, au Sud de l'Hôpital de Thomas de Gadagne, pour se terminer en pointe entre le Rhône et le chemin des Etroits. Cela comportait une maison et environ 4.000 mètres carrés de terrain en jardin, dont Pons Murard avait fait l'acquisition des héritiers d'Athanase Athanazy (2), médecin du Roi à Lyon, quelques années auparavant, le 22 novembre 1571.

Ce nom de jardin d'Athanazy s'est conservé longtemps : on le retrouve dans les actes d'acquisition par la Compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon, des terrains sur lesquels reposent, au sortir du tunnel Saint-Irénée, la voie ferrée, et les deux premières arches du pont sur la Saône.

(1) Arch. Lyon, GG, 45, 1532-33.

(2) Le tènement Athanazy. — Il fut possédé par les de Fuers, famille qui étalait ses possessions territoriales dans tous les quartiers de Lyon. Dans la suite, il passa : à Jean de la Ruppa, notaire ; à Barthélemy Bertier, Pierre Lecomte et Grange Gillat qui vendit, en 1549, à Athanase Athanazy. A sa mort il laissait au moins trois fils (peut-être deux et un petit-fils), l'un fut Chevalier de l'Eglise de 1554 à 1565. Un autre, entré dans la Cie de Jésus, devint vice-recteur du Collège de Tournon vers 1570 et mourut à Rome en 1630. Un troisième épousa, par contrat Pelletier de 24 juillet 1582, Cavantia Delphinon. Tous trois portent le prénom de Jean-Baptiste. Pourtant le dernier se fait appeler André Athanazy, dans sa déclaration de bourgeoisie, vers 1592.

On peut consulter sur les Athanazy : Charpin FEUGEROLLES, *Les Florentins à Lyon*. — CORMIER, *L'Ancien couvent des Dominicains*, p. 118. — BEYSSAC, *Les Chevaliers de l'Eglise*. — Arch. Mairie de Lyon. Insinuation du greffe du Consulat. Reg. 65, f° XXXVII. — Arch. Lyon, BB, 448, 1582-92.

Si cette famille s'est éteinte à Lyon au cours du XVII^e siècle, son nom a survécu jusqu'à nos jours attaché au tènement qui, au midi, joignait l'Hôpital de Gadagne. La voie du chemin de fer au sortir du tunnel Saint-Irénée et les arches du viaduc qui enjambent le quai des Etroits reposent sur le jardin d'Athanazy, dont le nom se lit encore dans des actes de 1871.

La propriété consistait en une maison qui fut plus tard affectée au service des poids des farines pour la recette de droits d'octroi et démolie en 1816, suivie, au Nord, d'un jardin de 3 bicherées (400 mq.), le tout sis au lieu et dixmerie de Saint-Irénée, territoire du Coignet. (Arch. Lyon, CC, 1488, n° 31)

Quelques jours auparavant, le 16 février 1582, le même Pons Murard (1) avait vendu aux Recteurs un tènement dit de la Ferratière (2) ou de la Fleur de Lys, qui n'était séparé du Coignet que par le chemin des Etroits. C'était une masse de plus de deux hectares, qui s'allongeait depuis la jonction du chemin de Sainte-Foy avec celui allant de la Quarantaine à Saint-Just ; entre le premier à l'Ouest, et le chemin des Etroits et le Rhône à l'Est. Au midi un petit passage séparait la Ferratière de la maison du Luxembourg dont Moignat était propriétaire. C'est de là qu'il pouvait surveiller son île du Rhône et limer le quatrain qu'il aurait, dit-on, adressé à Louis XIV pour défendre sa possession contre les entreprises d'un maltotier quelconque :

*Qu'est-ce pour toi, grand monarque des Gaules,
Qu'un peu de sable et de gravier !
Que faire de mon île ? il n'y croît que des saules,
Et tu n'aimes que le laurier. (3)*

Outre le terrain, la propriété comportait une maison de rez-de-chaussée et deux étages avec son tinalier et autres dépendances. Nous savons le bénéfice que Pons Murard réalisait sur

(1) Pons-Murard était originaire de Crest ; établi à Lyon au XVI^e siècle, il y fit souche.

(2) *La Ferratière*. Le plus ancien propriétaire que j'aie trouvé établi sur cette parcelle est Bernard de Fuers, damoiseau, qui, le 15 octobre 1370, reconnaît tenir du monastère d'Ainay une vigne et maison contiguës dites de la Ferratière, entre le chemin de Lyon à Sainte-Foy et le chemin des Etroits tendant à la recluserie Saint-Clair.

Au XV^e siècle, c'est une famille Novéon qui obtient du Chapitre de Saint-Irénée l'abénévis des eaux de Choulans, puis, ce sont les Garbot, les Mulat, et, enfin, au siècle suivant, un sieur Vulpio (ou Bripio) dont le pré occupait la pointe Nord-Ouest du tènement. Ce dernier était en 1506, en procès avec la Ville, propriétaire du Coignet, au sujet des eaux de Choulans : ce différend se termina par une transaction, aux termes de laquelle les conseillers conservèrent la jouissance des fontaines basses, et Vulpio, l'usage de la fontaine haute, dite de Choulans, mais à charge d'en octroyer la moitié à l'Hôpital Saint-Laurent en cas de sécheresse.

Vulpio ou ses héritiers furent l'objet de poursuites immobilières, sur lesquelles Pons-Murard se rendit adjudicataire le 15 septembre 1570 « d'une maison haute, moyenne et basse, tonallier, vigne et jardin, avec une fontaine au milieu, et le cours et jouissance des eaux de Choulans, le tout d'un seul tènement appelé la Fleur de Lys, occupant (en mesure d'aujourd'hui) deux hectares de vigne et 400 litres de semence (1/2 hect. environ).

(3) L'attribution de ce quatrain à Moignat est douteux, d'après Péricaud N. et doc.

cette seconde opération; il doublait son prix d'achat effectué en 1570 (1).

Les hôpitaux étaient ainsi arrivés à se constituer un domaine de plus de trois hectares et demi avec de nombreux bâtiments, dans lesquels ils purent organiser leurs installations sanitaires tant pour les malades que pour les marchandises suspectes. L'ensemble en prit communément le nom de Quarantaine, d'après la durée d'isolement que l'on exigeait des gens et des choses (2).

Il ne semble pas que pendant le XVI^e siècle le voisinage de l'établissement hospitalier ait découragé les Lyonnais de s'y installer. En 1593, dans une époque d'accalmie, le Consulat voulut tirer parti des bâtiments sans emploi. C'est dans son propre milieu qu'il trouva un locataire en la personne de Benoît du Troncy, son secrétaire, qui s'installa bourgeoisement dans la maison de la Fleur de Lys, sur la Ferratière. A sa sortie, il y laissa : un jeu de billard, une table et son tapis vert, un ameublement de salle à manger, un autre de chambre, des ustensiles de cuisine et de ménage (3). On cite également d'autres baux de la partie rurale, à des maraîchers. En tout cas, tous étaient soumis à une clause de résiliation immédiate en cas d'épidémie.

Ni les plans, ni les dessins, ni les désignations des ventes ou reconnaissances fiscales, ne nous ont conservé, comme pour le Coignet, l'aspect de la Ferratière : on y parle de l'étendue

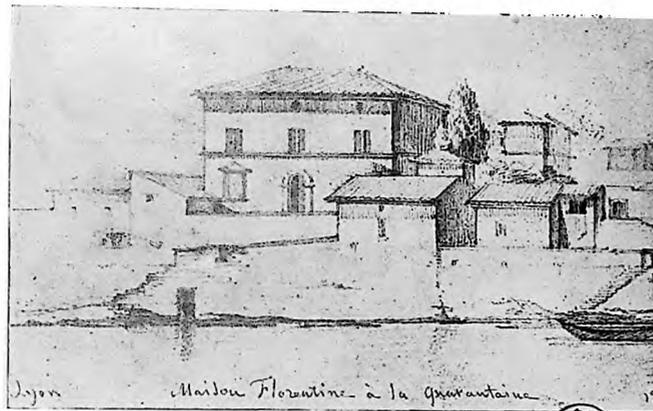
(1) Arch. de Lyon, BB. 192.

(2) Avant d'en faire l'acquisition, le Consulat avait loué la Ferratière à Pons-Murard, dès 1577. Les surfaces réunies étaient : Le Coignet, 4.000 mq. — l'Hôpital de Gadagne et dépendance, 3.000 mq. — La Ferratière, 20.400 mq. — Le Colombier, 6.500 mq. Total : 3 hect. et demi.

En temps de grosse épidémie le service sanitaire s'adjoignait le tènement du Colombier sis au Nord des installations ordinaires, avec sa maison dite la Blancherie. La Ville, qui en était propriétaire déjà en 1493, en fit reconnaissance : une maison haute et basse, colombier et vigne de sept hommées joignant le chemin de Saint-Georges à Saint-Genis-Laval, au couchant; la Saône à l'Orient. (Arch. Lyon CC. 11 et 15.)

(3) Je ne sais pas bien ce que veut dire Chappuzeau qui écrit en 1656 dans Lyon dans son lustre : « Mais cette verge terrible de l'ire de Dieu (la peste) ne s'est point fait sentir, par sa grâce depuis plusieurs ans, et la belle maison de la Quarantaine qui servoit autrefois à rassurer des santés douteuses, sert aujourd'huy à en continuer de plus agréables, lorsque les douces saisons invitent à s'y aller divertir », p. 40 — et plus loin : « de la maison de la Charité dépendent les hôpitaux de Saint-Laurent assis à l'embouchure des deux rivières... qui sert à retirer les malades au temps de contagien, et se voit tout proche la belle maison de la Quarantaine, dont j'ai parlé cy-dessus. »

et diverses constructions sans autre détail. Pourtant un procès-verbal de 1628 note une grande maison d'habitation, qu'occupait la veuve Austrein dame de Jarnosse, à la suite de du Troncy, laquelle refusait de rendre sans indemnité les locaux aux Hôpitaux. Cette grande maison ne serait-elle pas celle, qui existe encore dans la mégisserie Dailly, et qui a dû être établie sur le bord occidental du chemin des Etroits ? On y accède



Maison de la Fleur de Lys au XIX^e siècle.

par quelques marches donnant sur un premier palier, dont le plafond voûté est assez curieux. Il est orné de peintures en camaïeu représentant une estrapade et une fustigation. C'étaient deux des moyens correctionnels mis au service des Commissaires de la Santé, pour obtenir le respect de leurs ordonnances. J'ai cherché en vain l'auteur de cette ornementation, ou sa date (1).

En 1613, la peste faisait relâche, tandis qu'un autre fléau, celui de la mendicité et de sa bande de vagabonds, suscitait l'anxiété des autorités. Les recteurs de l'Aumône Générale, dé-

(1) Je n'ai trouvé qu'une dépense qui pourrait s'appliquer à cette décoration : « du 26 avril 1629, baillé au peintre pour entier paiement de toutes les peintures qu'il a faites tant dans Saint-Laurent qu'à la Fleur de Lys pour le tableau du bureau, 45 liv. ». En somme, c'est vague. (Arch. de Lyon, fonds de la Santé GG. 58, suite des comptes de Roy, régisseur des Hôpitaux de la Quarantaine. — Reg. non folioté). D'autre part, le même registre porte : le 23 décembre 1628, livré à MM. de la Santé pour deux cordes pour l'estrapade, 44 liv. 16 s.

couragés de loger cette populace à côtés de leurs vrais pauvres et de leurs vieillards, alors surtout qu'ils n'avaient pas encore leurs vastes locaux de la Charité, jetèrent leur dévolu sur les hôpitaux de Saint-Laurent et de Gadagne et en demandèrent la jouissance au Consulat : ce qui leur fut accordé le 16 février



LA FUSTIGATION

d'après une photographie du D^r Loison, prise sur le vestibule d'entrée de la maison de la Fleur de Lys.

1614 pour trois ans, toujours avec clause de résolution en cas d'épidémie. La blancherie du Colombier, qui était alors aux mains des recteurs de l'Hôtel-Dieu en vertu d'une transaction avec le Consulat du 19 février 1609, vint accroître en 1616, ce nouveau service d'utilité publique, que les aumônes entretenirent tant bien que mal.

Ce ne fut du reste pas pour longtemps, puisque l'épidémie de 1628 vint justifier combien étaient utiles les clauses de résiliation insérées dans les divers traités, baux ou concessions. (D'ailleurs les pauvres avaient été évacués en 1624, Arch. Hosp. D 16.)

Sans revenir sur les détails de cette triste période, qui n'a pas manqué d'historiens, je me borne à signaler que ce fut l'apogée du Bureau de la Santé (1), en tant que dévouement, en tant que pouvoirs administratifs, judiciaires et financiers. Avec leurs deux chefs de file, pris au sein du Présidial, les Commissaires édictent des ordonnances, prescrivent des aumônes ou des taxes, infligent des amendes, mandatent les dépenses, organisent la police, dirigent tout un personnel de médecins, de chirurgiens, parfumeurs, hospitaliers, bateliers, manœuvres, fossoyeurs et



L'ESTRAPADE

(d'après un cliché du D^r Loison)

même de cuisinières, qui, chacun dans sa sphère n'ont d'ordre à recevoir que du Bureau de la Santé et de comptes à rendre qu'à lui. On peut y ajouter les forces policières, dont l'intervention était souvent nécessaire, même contre les voleurs.

En somme la Ville était en état de peste. Aussi a-t-elle pu codifier toutes ces règles pour l'avenir dans un imprimé intitulé

(1) Arch. de Lyon, série GG. 75, volumes ou cartons.

« l'ordre public en temps de peste à Lyon ». Le rôle et le devoir des Commissaires n'y sont pas oubliés; le premier article est pour eux : « deux magistrats du bureau de la Santé devront, à titre de bon exemple, faire à Saint-Laurent une visite quotidienne ». Par surcroît, ils siégeaient en commission jusqu'à deux fois par jour.

Sans empiéter sur l'autorité ecclésiastique, ce sont eux encore qui organisent des vœux et des confréries de prières, pour obtenir de Dieu la guérison du mal et le succès de leurs efforts (1).

Après 1643, on recommença à tirer parti de ces locaux où abondaient les eaux de sources et de rivières, en les louant à des blanchisseries de toiles : nos actuelles Blanchisseries Lyonnaises ont leur origine à Saint-Laurent (2).

Vint une longue période d'immunité à peine troublée en 1720 par l'épidémie de Marseille. C'est alors que pour alléger ses charges le Consulat en arriva, le 3 juillet 1740, à vendre aux Recteurs de l'Hôtel-Dieu le tènement de la Ferratière et le jardin d'Athanazy, ne conservant pour le cas de fléau, que l'hôpital de Gadagne, la maladrerie, la Chapelle Saint-Laurent et son cimetière; en somme tout ce qui avait été construit ou aménagé sur le terrain concédé à Huguette Balarin en 1474. C'était la première étape de la dislocation des hôpitaux de la Quarantaine.

Jusqu'au milieu du XVII^e siècle ce quartier fut donc voué au défilé lugubre des contagiés, dont la majorité ne traversait en sens inverse qu'à l'état de cadavres. Aussi s'explique-t-on bien que jusqu'au milieu du siècle suivant, tant que se perpétuèrent les souvenirs de la peste, on se soit abstenu de s'installer ou de construire sur ce canton de désolation. Ce n'est qu'en 1740, sur le plan de Grégoire et Séraucourt, que l'on commence à voir des constructions du côté des balmes, seulement, car l'autre côté,

(1) Le personnel hospitalier comportait aussi un certain nombre de religieux pour conférer les sacrements. Eux aussi avaient capacité pour recevoir les testaments, dont la teneur était transcrite sur les registres du Bureau de la Santé. (Arch. Lyon, GG. 22 et 23 et passim.) Ce procédé était recommandé aux malades, en suite des procès qui s'étaient élevés sur les testaments dictés aux notaires, en raison de la distance qui séparait forcément le testateur de l'officier ministériel et de ses témoins. (Henrys, recueil d'arrêts. Ed. Bretonnier, Tome III, p. 52.)

(2) Arch. Lyon, CC. 1510, p. 16, et 1595, p. 1.

riverain de la Saône, était sujet à d'autres catastrophes, dont les inondations de 1711 justifiaient l'appréhension. Et cela durera jusqu'au XIX^e siècle, après le transfert du Bicêtre à l'Antiquaille et l'établissement à sa place de quelques établissements industriels.

Comme divertissement, ce quartier déshérité, qu'anima si longtemps le va et vient des hommes à bonnets et manches jaunes — les corbeaux (1) — n'avait rien autre que de compter annuellement le clergé de la procession des Rogations, qui gagnait Saint-Irénée en visitant la Chapelle Saint-Laurent-des-Vignes;



Bidault fin XVIII^e siècle. L'Hôpital et la Chapelle Saint-Roch.

ou de reconnaître ses magistrats déambulant en ordre protocolaire pour se rendre à la Chapelle Saint-Roch. Les privilèges de ce protocole étaient défendus avec tant d'âpreté, que le populaire avait baptisé la cérémonie de procession des coups de poing (2).

De temps en temps, spectacle plus gai, c'est le défilé des Arquebusiers qui, jusqu'en 1746, vont s'exercer devant la maison Moignat, dite du Luxembourg. Puis, c'est le tic tac des moulins

(1) Arch. de Lyon, CC. 664, 1518.

(2) On aurait pu l'appeler la procession des coups de hallebarde, après l'échauffourée du 26 avril 1680.

de la Quarantaine, qui sont assez mal placés, et font sombrer la barque de Vienne (1).

Par déclaration de 1764, le Roi avait pris à la charge de l'Etat, les vagabonds et mendiants de toute espèce, et ordonné leur internement dans un local unique par provinces ou généralités. L'Intendant à Lyon, Baillon, jeta son dévolu sur le vieil hôpital Saint-Laurent et de Gadagne et ses dépendances, si tant est que le Consulat n'ait pas poussé à cette opération, qui le débarrassait. Cette vente fut réalisée le 1^{er} juillet 1768 devant Dailier, notaire. Neuf ans après, le 2 avril 1777, cette acquisition fut complétée d'un lot de 1.800 mètres carrés, prélevé au Nord, sur le terrain du Colombier. Et là-dessus, se fit l'installation du bicêtre lyonnais en 1783.

Bien que changeant de propriétaires et d'occupants, ce quartier ne vit pas s'améliorer le voisinage de l'ancien lazaret, et misère pour misère, on se demande si le danger intermittent des pestiféreux n'était pas préférable à la permanence de la lie de la société hôte du Bicêtre ? Et ce fut bien pis dans la suite : l'on sait par une série de mesures administratives, et notamment par la correspondance d'entre le Maire de l'Ouest et le Préfet de Vendémiaire, An XI (2), Bureaux Puzy, que le Bicêtre abritait sous le toit de Thomas de Gadagne, les mendiants des deux sexes, les fous incurables, les filles publiques et les jeunes incorrigibles, en un mot toute la collection des maladies morales, livrée à des gardiens sans scrupules, qui n'avaient d'autres soucis que de spéculer sur cette marchandise humaine. Tout le dossier de cette correspondance n'est qu'un récit lamentable d'infortunes physiques et morales croupissant dans des locaux insuffisants, que le manque d'entretien et le voisinage du quartier Perrache, qui venait au monde à l'état de marais, rendaient insalubres. Il fallut arriver à autre chose.

Un décret du 25 germinal an XIII (1805) avait bien vite rendu à la Ville ce qu'elle avait vendu au Roi en 1768, mais avec obligation de le revendre et d'en employer le prix à l'acquisition du domaine de l'Antiquaille, immeuble qui pouvait s'éten-

(1) *Rev. du Lyonnais*, 2^e série, Tome IV, p. 415.

(2) Arch. dép., cartons : Bicêtre, Quarantaine, maisons de force.

dre suivant les besoins et qui, en l'état, était déjà plus vaste et certainement plus sain.

D'après un cahier des charges du 15 mai 1807 (1), le Bicêtre de Saint-Laurent fut adjugé le 31 août suivant à M. J. Fournier, négociant à Lyon, quai Saint-Antoine, 8, au prix de 36.000 francs, ce qui représentait 6 francs le mètre carré constructions comprises.

Le cahier des charges spécifie, outre la Chapelle (2), sept constructions diverses dont, le vieil hôpital de Gadagne en bordure de la rivière.



Premières démolitions de l'Hôpital en 1855.

Le tènement fut successivement amputé, vers 1855, de l'hôpital pour l'établissement du chemin des Etroits (3), puis, de 1845 à 1860, de diverses mesures pour le raccord du quai Fulchiron avec l'amorce du chemin de Choulans. Ce qui en restait fut à peu près rasé vers la fin du XIX^e siècle (1896) pour la construc-

(1) Conseil municipal, 10 février, 15 mars, 15 juillet 1806 et 2 mai 1807.

(2) Cette chapelle a peu retenu l'attention des curieux : seuls Isaac Lefebvre et Bourgerol la citent au XVII^e siècle ; Clapasson n'en parle pas ; l'Almanach de 1745 n'en fait qu'une courte mention.

(3) Le vieil hôpital de Gadagne ne traversa pas les 50 années de son existence au XIX^e siècle sans subir de notables modifications. Il fut livré à l'industrie privée, qui fit murer les galeries d'un si heureux effet sur la rivière. C'est ainsi qu'on le retrouve sur un dessin de Fonville de 1831, pris de la rive gauche de la Saône, en prospect du coteau de Sainte-Foy, avec, au premier plan, le tènement de l'Hôpital.

tion par M. Duport de trois beaux immeubles de rapport : seul, un bâtiment orienté de l'Ouest à l'Est, subsista, flanqué au Nord de la base circulaire d'une tour.



La tour actuellement détruite jusqu'au ras du sol.

Nous avons vu l'Hôtel-Dieu devenir propriétaire en 1740 du jardin d'Athanazy et de la Ferratière. Le premier fut absorbé pour l'établissement du chemin des Etroits vers 1850, puis quelques années après par la voie du chemin de fer à son débouché du tunnel Saint-Irénée. Les arcs de maçonnerie qui soutiennent le rail pour l'amener au pont qui traverse la Saône, reposent sur le sol de ce jardin.

Quant à la Ferratière (1), elle fut plus longue à liquider. Il y eut des projets de vente au département pour y construire des prisons; il y eut des projets de lotissement avec création de voies d'accès: le tout sans résultat jusqu'en 1859, époque où l'assiette du chemin de fer étant bien déterminée, et le chemin de Choulans (Vicinal n° 5) étant créé, les Hospices Civils purent trouver des acquéreurs, parmi lesquels les Brasseries Hofher, qui y sont encore.

(1) Voir ci-après.

LA FIN DES HOPITAUX DE LA QUARANTAINE

Le chemin des Etroits n'était, au commencement du XIX^e siècle, qu'un sentier de halage, dont la transformation en voie carrossable s'imposait en raison des rapports commerciaux que prenaient, avec la Ville, la banlieue et toute la région du Sud-Ouest. Pour entrer dans la Ville, les charrois devaient emprunter le pont payant de la Mulatière et payer à nouveau pour rentrer dans les quartiers de l'Ouest et poursuivre leur trajet vers le Nord : double dépense et trajet supplémentaire.

Mais que de rouages administratifs, que de combinaisons financières entre l'Etat, la Ville et la commune de Sainte-Foy, ne fallut-il pas mettre en mouvement et solutionner pour arriver au résultat ? D'autant que le projet comportait la création du quai Fulchiron depuis le pont Tilsitt jusqu'aux Etroits et de là au pont de la Mulatière. Les plans devis adoptés en 1834 ne touchèrent à leur fin qu'en 1847. Pendant ce temps, la partie quai Fulchiron, complétée de la création du chemin de Choulans Vicinal n° 5, et de la création du pont Napoléon sur la Saône, se traînait cahin-caha.

Les antiques hôpitaux de la Quarantaine, qui se trouvaient à la jonction du quai Fulchiron et de celui des Etroits, au droit du débouché du pont Napoléon, et au départ du chemin de Choulans, ne pouvaient moins faire que d'être victimes de cette topographie.

En 1854, la chute du vieil hôpital de Gadagne était décidée. Une chronique de la *Revue du Lyonnais* (Décembre 1854) à propos de la catastrophe du pont du chemin de fer le 8 novembre précédent, le laissait entendre : « le bâtiment de la Quarantaine situé en amont, disparaîtra probablement pour permettre l'ouverture d'un débouché dans l'axe du pont Napoléon ».

L'année suivante, Saint-Olive datait de 1855 la vue de cette démolition qui dut durer plus de deux ans. Et en 1858, la *Revue du Lyonnais* prononçait l'oraison funèbre de l'Hôpital de Gadagne, en y joignant un exemplaire de l'eau-forte de Saint-

Olive : « Il (Gadagne) fit élever le troisième bâtiment, celui que représente notre gravure, dont la silhouette se détachait si bien sur la verdure du coteau, dont la galerie élégante était d'un effet si heureux... A l'angle méridional s'étalait il y a peu de jours encore, la croix engrelée des Gadagne. » « A quelques pas d'une maison carrée, d'une architecture noble et correcte que l'on attribue à Palladio, se trouve une petite maison neuve destinée aux lits militaires... à l'un des angles est enchassée une niche du XV^e siècle surmontée d'un pinacle découpé, et supportée par deux anges tenant un écusson resté vide... » (1).

L'expropriation de 1855 n'avait pas atteint le tènement de la Quarantaine tout entier. Il en resta assez pour en démolir encore en 1896, lorsque M. Duport fit élever ses trois maisons du quai



Démolition des restes de l'Hôpital en 1896.

Fulchiron n^{os} 43 à 45, et même pour en conserver un bâtiment allongé de l'Ouest à l'Est, qui figure en bonne place sur les vues que nous ont laissées les Guindrand, Thierriat, Fonville, Saint-Olive, Gabillot et leurs copistes, avec sa tour septentrionale d'abord entière, puis rasée à l'Héberge, et enfin à fleur de terre vers l'actuel escalier Saint-Clair Duport.

(1) Cette niche existe encore placée à l'angle Nord-Est d'une maison du quai des Etroits, maison qui n'a rien d'ancien.

RÉCAPITULATION des développements successifs des Hôpitaux des pestiféreux

I. — LE COIGNET

Au IX^e siècle, il n'y a que la Chapelle Saint-Laurent et un petit bénéfice y attaché.

Au XI^e siècle, il y a en plus, une maison des Chanoines de Saint-Irénée améliorée par Hugues de Pizay.

En 1474, le traité consenti à Huguette Balarin et Jacques Caille, comporte chapelle, cimetière, maison et vigne.

De 1508 à 1530, s'y ajoutent : les deux maisons construites par les Confrères de la Trinité, et les deux maisons élevées par le Consulat, lors de la chute de la chapelle de la Madeleine.

En 1533, l'Hôpital de Thomas de Gadagne.

La reconnaissance passée par les Recteurs de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu au profit du Prieur de Saint-Irénée, le 7 janvier 1660, comporte : « un tènement de maisons à présent Hôpital de Gadagne, place et autres bâtiments servant de bureaux aux sieurs recteurs dud. hôpital nouveau construit et édifié, appelé l'Hôpital de Saint-Thomas, qui souloit être vigne de Saint-Irénée, sise à Syolans proche l'Eglise Saint-Laurent-des-Vignes..... »

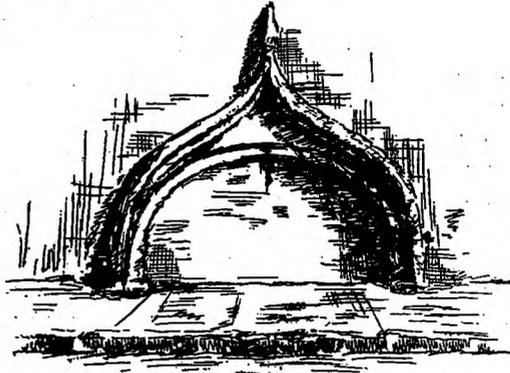
En 1731 et 1747, d'autres reconnaissances portent : « un tènement de maisons, galeries, caves, fenières, chambres et autres appartements appelés l'Hôpital de Gadagne de Saint-Thomas et de Saint-Laurent avec jardin y joignant au coin duquel est une fontaine... joignant: au Nord, le chemin et entrée de la Chapelle Saint-Laurent... »

La vente au Roi de 1768 reproduit la désignation de 1731 et 1747.

D'après la description du cahier des charges de 1807, l'ensemble est confiné : à l'orient, par la Saône; au midi et au Nord par terrain aux Hospices (c'est-à-dire au midi, le jardin Atha-

nazy; et au nord, le Colombier); à l'occident, par le chemin qui conduit aux Etroits.

Il y a une seule entrée sur route, par le chemin des Etroits, là où il se soude avec la rue de la Quarantaine. (On peut ajouter que cette entrée avait un caractère monumental, et qu'il en reste actuellement l'arcade supérieure encastrée dans un mur sur la rue de la Quarantaine.)



Restes de la porte d'entrée de l'Hôpital encastrés dans un mur de la rue de la Quarantaine.

En entrant dans cette enceinte, on trouve : à sa droite, c'est-à-dire au midi, un bâtiment de rez-de-chaussée et un étage; et à sa gauche, au Nord, une autre construction du même genre suivie d'une troisième en retour d'équerre élevée d'un étage de plus; et en droit soi, un perron que dessert un escalier.

Au bas de ce perron, on a à sa droite une petite cour, une autre à gauche, et devant soi, un impasse allant de l'Ouest à l'Est.

Encore au Nord du bâtiment de rez-de-chaussée et deux étages ci-dessus, le long du voisin septentrional, s'étendent une cour, un hangar et ce qui restait de la vieille chapelle, avec un cimetière à son chevet.

Au midi de la chapelle, sur une grande cour allant du Nord au Sud, se trouvait en bordure de l'eau le bâtiment de Gadagne, celui dont la situation pittoresque, les galeries, ont retenu l'attention des touristes et le crayon des artistes, jusqu'à sa disparition.

Trois autres constructions perpendiculaires à l'axe du bâtiment de Gadagne et en arrière de celui-ci complètent cet ensemble de sept constructions et une Chapelle sur une surface d'environ 3.100 mètres carrés.

Les plans de 1550, de Simon Maupin (1625), de Guigou (1710), c'est-à-dire les vues cavalières, ne donnent qu'une idée confuse de l'arrangement de ces constructions : il en va de même des dessinateurs, depuis Israël Silvestre jusqu'à Guindrand. Tous, hypnotisés par la construction de Gadagne et la Chapelle Saint-Laurent, ont négligé le reste.

Le plan de 1550 porte à l'angle Nord-Est du tènement, en bordure de la Saône, deux petites maisons, qui peuvent être celles des Confrères de la Trinité, ou celles élevées en 1524 sur l'emplacement de la Chapelle de la Madeleine.

Le plan de S. Maupin de 1625 est déjà plus détaillé. Ce ne sont plus deux, mais quatre maisons, dont une importante de trois étages, qui sont en limite de la rivière. On y voit aussi au carrefour de la Quarantaine, la porte d'entrée surmontée d'un clocheton.

On retrouve ce même accessoire et le bâtiment de Gadagne sur la vue de Silvestre (milieu du XVI^e siècle). Par contre la chapelle ne se voit pas, et pour le surplus l'artiste retombe dans la fantaisie.



Hôpital de la Quarantaine, par Guindrand 1835.

Le plan de Guigou (1713) est le premier à mettre la chapelle Saint-Laurent dans sa véritable situation, en arrière de l'Hôpital

et plus au Nord, et non exactement derrière, comme dans les précédentes vues. Les plans par terre de Séraucourt (1740) et de Jacquemin (1747) confirment ce détail topographique.

Après quoi, il faut arriver à la vue de Guindrand vers 1835, sur laquelle le bâtiment de Gadagne bien en vue au premier plan est suivi, dans le sens perpendiculaire, d'une maison très allongée, qui subsiste encore flanquée sur sa façade du Nord, d'une tour rasée à l'héberge. Il en reste aujourd'hui la trace circulaire au ras du sol.



L'Hôpital par Gabillot, 1852.

Les artistes les plus modernes, les Fonville, Saint-Olive, Gabillot, qui ont dessiné ce coin du vieux Lyon, n'ont laissé de lui que l'idée confuse d'un amas de petites constructions, d'où venait de disparaître le bâtiment principal, qui a lui seul faisait enseigne, sans qu'il soit besoin de légende « des hôpitaux des pestiférés ».

II. — LA FERRATIERE

La Ferratière (1) ne se voit pas, ou se distingue mal sur les vues cavalières : elle y est cachée par les premiers plans. Pourtant on lit sur le plan de Guigou, au midi de ce tènement, un bâtiment à trois corps, dont un en retour d'équerre, avec une élégante maison genre villa au devant : le tout ayant en droit soi le Rhône au delà du port du Coignet. Il semble que ce soit la maison du Luxembourg appartenant à Moignat. A moins que ce ne soient les bâtiments de la Ferratière eux-mêmes, car les plans scénographiques ne sont pas toujours à une échelle rigoureuse.

Le plan de Séraucour (1740) est un peu plus explicite, on y voit : la maison dont la décoration correctionnelle est indiquée plus haut, actuellement occupée par la mégisserie Dailly ; un bâtiment assez vaste sur le chemin de Sainte-Foy ; une construction de moindre importance surplombant les balmes et une petite maison au Nora-Est. C'est sur la Ferratière et proche de l'issue du tunnel Saint-Irénée, que M. Dailly mit au jour, en 1860, un cippe au nom de Valerius Vallo, en faisant des réparations à une ancienne maison, qui passe, dit prudemment le catalogue Allmer et Dissard, pour avoir été bâtie sur les dessins de Palladio. Le cippe a été donné aux Musées de Lyon.

Le règlement de la Ferratière où, dès la fin du XVI^e siècle, avaient été installés plus spécialement les services de Quarantaine, semble indiquer qu'il dut y avoir une chapelle, dont aucun titre ne parle. Ce ne fut donc qu'une construction légère, peut-être une cabane spécialement affectée au culte. Cela me rappelle d'avoir lu quelque part (mais où ?) l'existence d'une chapelle de ce genre aménagée de telle façon que les courants d'air contribuaient à la tenir en état de salubrité.

Le 3 janvier 1740, le Consulat vendit la Ferratière aux recteurs de l'Hôtel-Dieu, avec le jardin Athanazy. La description de ce contrat n'est pas très explicite : « un tènement appelé la Quarantaine ou la Ferratière ou fleur de lis, consistant en une maison haute moyenne et basse, bâtiments, fonds, jardin, vigne, pré, fontaines, bocages, allées de muriers de la contenance d'en-

(1) V. arch. Hôtel-Dieu. Cartons 57 et 58. Le Colombier-la Ferratière.

viron 16 bicherées $\frac{3}{4}$ (2 hectares $\frac{1}{2}$) situé sur la paroisse Saint-Irénée, hors la porte de Saint-George, etc.. ». On indique comme limitrophes : Naulo-Moreux, Maurice Duperet, Mogniat-Descombes, propriétaire du Luxembourg.

III. — JARDIN D'ATHANAZY

Cette parcelle n'a jamais comporté, outre son terrain, qu'un bâtiment qui devint plus tard le bureau du poids des farines.

« Il existait, dit de Rubys, un octroi de cinq espèces, dont l'un était le Carolus du poids des finances, qui se lève sur chaque année de blée que l'on mène au moulin. Laquelle faut faire peser es-lieux à ce ordonnés par la Ville et s'appelle communément le poids des farines. » Il fut démoli en 1816.

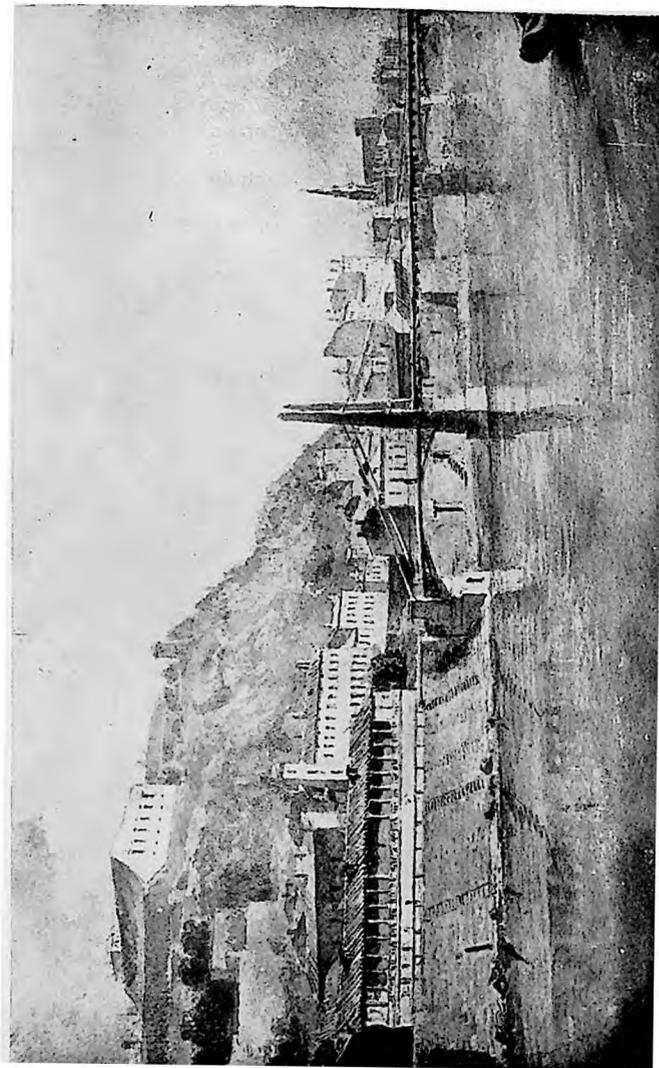


3 Mars 1839 Entrée de Lyon du Côté des Chottis en Juin 1839 vu de face 1835

La maison du poids des farines.

Les moulins étaient nombreux à la Quarantaine devant les Hôpitaux, appartenant soit à l'Aumône générale, soit à des particuliers.

Georges TRICOU.



L'Hôpital et la colline Saint-Just vers 1855.

ICONOGRAPHIE

Plans cavaliers de 1550, 1625 et 1713 (in Sachet, le grand Jubilé de l'Eglise de Lyon et dans le Pardon annuel, Tome II, p. 89).

Vue de Israël Silvestre, 1656 (in St Aubin, *Histoire de Lyon*, p. 266).

Vue perspective de l'agrandissement de la porte méridionale de Lyon, grav. de Dagoty, 1776.

BIDAULT. La Quarantaine et l'Hôpital St-Roch fin XVIII^e siècle. Exposition 1928.

FONVILLE, Promenade à Lyon. Vue du coteau de Sainte-Foy, 1831.

GUINDRAND, vers 1838.

Album Lyonnais. Ancien Lazaret de la Quarantaine, 1839.

GABILLOT. 1843 et 1852, in Lyon de Nos Pères.

BARON. 1849, in Lyon de Nos Pères.

Anonyme. 1845, in Lyon de Nos Pères.

SAINT-OLIVE. 1855, in *Revue du Lyonnais*, 2^e série, Tome XVI.

Exposition rétrospective 1904.

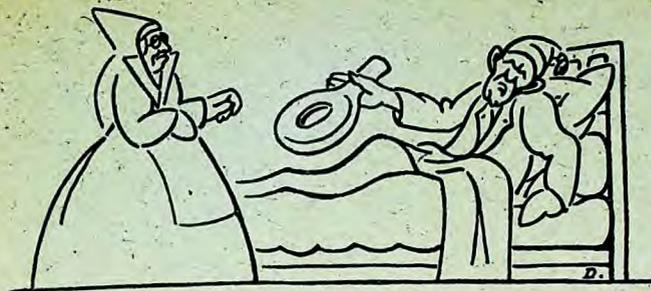
BLETON. *Lyon pittoresque*, p. 197.

Exposition. Vues de Lyon au Musée de Gadagne, 928.

Collection de cartes postales. Série 1550 à 1815. Lyon il y a 100 ans.

BARON. Deux vues (Nord-Sud et Sud-Nord) de la maison Palladio (Musée de Gadagne).

Hubert de Saint Didier, diverses vues au Musée de Gadagne, dont notamment la vue de l'éboulement du pont du chemin de fer en 1854.



Albums du Crocodile publiés :

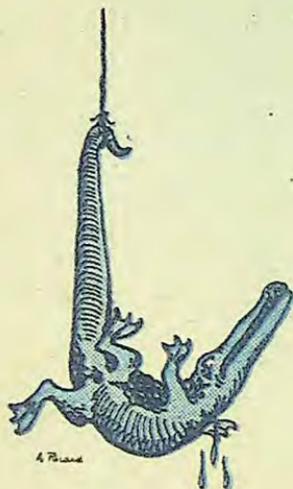
- Revue générale (*chansons*)... Par le D^r Lucien MICHEL. (*Epuisé*).
 Une vie de praticien (*dessins*).. Par le D^r CHARLEUX. (*Epuisé*)
 Poèmes Par le D^r SABATIER. (*Epuisé*).
 Médailles médicales (1^{er} album). Par le P^r LANNOIS. (*Epuisé*)
 Exposé de titres (*chansons*).... Par le D^r G. FRANCILLON. (*Epuisé*).
 Coins d'hôpitaux (*dessins*)..... Par le D^r RICARD. (*Epuisé*).
 Poèmes Par le D^r BONNAUD.
 L'Hôpital de la Charité..... Par le D^r LOISON. (*Epuisé*).
 Présentation de pièces..... Par le D^r REY.
 Médailles médicales (2^e album).. Par le P^r LANNOIS.
 Tatouages du « Milieu »..... Par le D^r J. LACASSAGNE (*Epuisé*).
 Le Professeur PONCET..... Par ses élèves.
 Prosodies Par le D^r FAISANT.
 Rapports et Communications ... Par le D^r Lucien MICHEL.
 Médailles médicales (3^e album) .. Par le P^r LANNOIS.
 Du Pont de l'Alma..... Par le D^r BOVIER.
 Le Professeur RENAUT..... Par ses élèves.
 Ex-libris médicaux lyonnais (1) .. Par le D^r ROUSSET. (*Epuisé*).
 Les Enfants Adoptifs de l'Aumône Générale. Par M. Paul GONNET
 Tourisme d'Été..... Par le D^r CARLE
 Le Perron..... Par divers Usagers.
 Hôpitaux de pestiféreux à Lyon... Par Georges TRICOU.

Le Crocodile a publié, avant la création des Albums, 2 numéros spéciaux consacrés, l'un à OLLIER, l'autre aux CHAZEUX et récemment un numéro consacré aux Souvenirs des Maîtres de la Charité

Aidez-nous à préparer cette Collection d'Albums en nous adressant

VOS SUGGESTIONS -- DES DOCUMENTS





Imprimeries Réunies, Lyon.
— 22 369 —
Le Gérant : D^r J. ROUSSET